



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Décembre 2023

Message de la Municipalité

Nous voici à mi-législature avec de nombreux projets en cours ou à venir.

Un des points moins visibles est la création d'un règlement du personnel (inexistant à ce jour), permettant d'établir une base claire pour le personnel fixe de la Commune.

Au niveau des projets «matériels», le Conseil communal a donné son feu vert pour l'achat d'un véhicule communal et l'étude en vue de la rénovation de la grande salle. Pour ce dernier préavis, il s'agirait de débiter les travaux, d'une durée de 6 mois, en juillet 2024 (préavis de construction à présenter au Conseil communal d'ici juin 2024). L'auberge suivrait dès janvier 2025. La Municipalité se réjouit de mettre en œuvre les divers travaux à venir et ne manquera pas de vous tenir au courant de l'avancement de ces projets d'envergure (grande salle et auberge).

Concernant le budget 2024, celui-ci a été adapté à la situation du moment (augmentation de la population, adaptation des frais d'entretien des bâtiments, routes, etc.). Sur cette base et en sachant que nos finances sont saines, nous avons proposé un budget 2024 équilibré. Ceci nous permet également de maintenir les points impôts au niveau actuel. A noter qu'en 10 ans, la population est passée de 902 à plus de 1'200 habitants, soit une augmentation d'environ 33 %. Cela apporte son lot d'équations à résoudre, comme les infrastructures diverses, les écoles, la petite enfance, la sécurité, le parcage, etc., mais nous donne aussi des moyens financiers supplémentaires.

Par ailleurs, je tenais à remercier les habitants qui ont participé activement à notre journée sur la biodiversité (plantations diverses). Le résultat est déjà bien visible sur la place sise à côté de la voirie, et le sera encore plus au printemps. Sur ce même thème du PECC, si vous n'avez pas encore (ou uniquement le strict minimum) de panneaux photovoltaïques, n'hésitez pas à consulter l'annonce en page 4 vous permettant de vous inscrire à une étude, prise en charge par la Commune (rappel du précédent journal).

Au niveau de la Municipalité, la vice-syndicature passe dès le 1^{er} janvier 2024 de Mme Marie Christine Pitton à M. Didier Simond pour le 3^e quart de la législature.

A présent place aux festivités de Noël et du Nouvel An, à la saison d'hiver à venir avec ses activités spécifiques et aux bonhommes de neige pour les plus jeunes (et moins jeunes). Au nom de la Municipalité, je vous transmets les meilleurs vœux de Noël et vous souhaite une année 2024 remplie de bonheur et de belles surprises.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	2
• Etat civil.....	2
• Fermetures pendant les fêtes.....	2
• Challenge sportif : recherche bénévoles.....	2
• Lutte contre les chenilles processionnaires du pin.....	3
• Déblaiement de la neige et registre communal des entreprises.....	3
• Recensement des chiens, animaux et ordre public.....	3
• Plan Energie et Climat Communal (PECC) - Journée de la biodiversité et conseils.....	4
• Martelage des forêts communales et célébration des octogénaires.....	5
• Votre avis nous intéresse : ralentisseurs au chemin des Pâquis.....	6
• Souper du personnel communal et marché de Noël.....	6
Vie intercommunale.....	7
Agendas et sociétés locales.....	8

Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
021 731 33 34

Greffe :
greffe@sullens.ch

Contrôle des habitants :
controle.habitants@sullens.ch

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

La Municipalité,
le bureau du Conseil et
l'administration communale
vous souhaitent
de bonnes fêtes de Noël et
une excellente Année 2024.

Dates des prochaines séances du Conseil communal

- jeudi 18 avril 2024 à 19h30
- jeudi 6 juin 2024 à 18h30
- jeudi 3 octobre 2024 à 19h30
- jeudi 5 décembre 2024 à 19h00

Prochaines votations fédérales

- 3 mars 2024
- 9 juin 2024
- 22 septembre 2024
- 24 novembre 2024



Conseil communal de Sullens

Séance du 7 décembre 2023 :

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal :

| **Préavis 6/2023** - Budget 2024

| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 7/2023** - Rénovation de la grande salle
Demande d'un crédit d'étude

| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 8/2023** - Règlement du personnel communal

| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 9/2023** - Remplacement du véhicule utilitaire

| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 10/2023** - Crédits complémentaires 2023

| **Préavis accepté à l'unanimité**

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe
municipal pendant les heures d'ouverture
ou sur le site de la commune www.sullens.ch

VIE LOCALE

Etat civil

Naissances

Lara Fakhreddine
le 29 septembre 2023

Soan Bovy
le 4 octobre 2023

Amaia Rodriguez Rodriguez
le 18 octobre 2023

Enora Rochat
le 18 octobre 2023

Mélia Cruchon
le 20 octobre 2023

Décès

Marc Neuenschwander
le 22 octobre 2023

Ariane Séchaud
le 5 novembre 2023

Fermetures pendant les fêtes

de l'administration communale
du 22 décembre 2023 à 11h30
au 3 janvier 2024 à 8h00.

de la déchetterie intercommunale
les 25 décembre 2023 et
01, 02 janvier 2024.

Challenge sportif : recherche de bénévoles

Notre commune participe pour la première fois au Duel intercommunal Coop de suisse.bouge, un programme national pour la promotion de l'activité physique au sein de la population (www.duelintercommunalcoop.ch) qui se déroulera en mai 2024 dans toute la Suisse.

C'est le plaisir de bouger sans pression de la performance et le plaisir de partager un moment en famille ou entre amis qui sont au cœur de ce concept!

Pour ce faire, nous aimerions organiser des événements gratuits de sport et mouvement pour l'ensemble de la population, et nous sommes à la recherche de personnes ou sociétés intéressées à nous aider.

Pour les sociétés, cette manifestation pourrait être un moyen de présenter son activité et d'acquérir de nouveaux membres.

Alors, intéressés à relever le défi? Contacter l'administration communale à :
greffe@sullens.ch

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Extrait de l'arrêté du Conseil d'Etat 921.11.1 du 7 décembre 2005 qui exige la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, dès leur apparition. «Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin (Thaumetopoea pitycampi).»

Le nécessaire doit être fait **avant le 30 janvier 2024**



Les nids doivent être coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids.

Comment ?



Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique. Le contenant avec les chenilles doit être brûlé.

Déblaiement de la neige

Nous vous rappelons que le parage des véhicules est interdit toute l'année sur la voie publique en dehors des places prévues à cet effet.

La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés par le chasse-neige aux véhicules parkés sur le domaine public en dehors des cases de stationnement autorisé.

Entrées des propriétés selon l'art. 104 du Règlement de police : «Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins ou chemins privés».

Animaux et ordre public

Selon l'art. 28 du Règlement de police du village, les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux :

- de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par les cris de l'animal,
- de porter atteinte à la sécurité d'autrui,
- de créer un danger pour la circulation,
- de porter atteinte à l'hygiène publique,
- de dégager des odeurs gênantes pour le voisinage.

Registre communal des entreprises

La Municipalité rappelle que selon la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) et son Règlement d'application (RLEAE), **toute entreprise** qui a une activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, **quelle que soit sa forme juridique**, doit s'inscrire au Registre communal des entreprises au moyen du formulaire se trouvant sur le site internet

www.sullens.ch/pratique/entreprises.

Il est obligatoire que ce registre soit à jour, c'est pourquoi nous vous remercions par avance de votre collaboration en la matière.

Recensement des chiens

Jusqu'au **29 février 2024**, les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer au contrôle des habitants, à controle.habitants@sullens.ch ou au **021 731 33 34**, les chiens :



- achetés ou reçus en 2023,
- nés en 2023 et toujours en leur possession,
- vendus, donnés ou décédés en 2023, pour radiation,
- non encore annoncés.

Les chiens doivent être munis d'un collier et d'une médaille portant le nom de leur propriétaire (art. 34 du Règlement de police). Chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire (art. 3 du Règlement d'application de la Loi sur la police des chiens).

Nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage n'est plus obligatoire. Toutefois, cette vaccination reste vivement conseillée.



Facebook de la commune
@CommuneDeSullens

PECC - Plan Energie et Climat Communal

Journée de la biodiversité

Le 18 novembre 2023 a eu lieu la **première journée de la biodiversité**. Après les pluies diluviennes du début de semaine, la météo s'est adoucie nous permettant de profiter pleinement de cette journée d'automne et de planter 4 arbres et 80 arbustes, ainsi que des bulbes et rhizomes d'iris.

Plus de 60 participants, petits et grands, ont pu creuser et planter avec les conseils de M. Yannick Vullioud, Mmes Hélène Sauty et Alexandra Cerf Van Schild. Les paysagistes de Mycélium (Théo et Kilian), ainsi qu'Aurélié de la Pépinière du Bioley étaient également présents pour le volet pédagogique et pratique de la plantation.

Pendant que certains avaient les mains et les pieds dans la terre, d'autres ont pu construire leur nichoir

et bénéficier des explications de Mme Anny Wahlen, ornithologue amateur, sur l'importance de ces abris pour nos oiseaux. Plus de 40 nichoirs ont été montés et vissés. Ils viendront garnir les jardins et terrasses du village et serviront de maison à nos petits amis ailés.

La météo clémente, la belle participation des habitants du village, l'accueil à la buvette (par Esther et Sandra), toute cette dynamique a fait que cette première journée a été un beau succès. Au fil des mois, la haie et les arbres vont grandir prenant ainsi leur place et resteront le témoin d'un beau moment d'échanges et de solidarité autour de la biodiversité.

Un grand MERCI à tous et toutes pour votre participation et rendez-vous au printemps 2025 pour la suite de l'aventure. MP



Une partie des organisateurs et pépiniéristes avant de commencer la journée (Mme Sandra Noll momentanément absente pour la photo).



Participants en plein travail!

Conseil pratique PECC

« Aux propriétaires »

Séance d'information :
ETUDE PHOTOVOLTAÏQUE
pour votre maison

le mardi 23 janvier 2024
à 19h00 à la Grande salle

Présentation par
un bureau d'ingénieurs spécialisé

Inscription obligatoire
greffe@sullens.ch ou 021 731 33 34

Conseil écologique PECC

Afin de préserver le patrimoine arboré, une nouvelle Loi cantonale a été émise (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP) et plus particulièrement l'art. 15 qui exige une annonce avant tout abattage.

En l'état, suivant le type d'arbre et jusqu'à édition du règlement d'application, la Commune décide si la demande doit être transmise au Canton (avis FAO).

Dans tous les cas, le formulaire d'annonce de dérogation, que vous trouverez sur le site communal, est obligatoire. Celui-ci doit être transmis au greffe, dûment complété et signé.

Martelage des forêts communales

Mercredi 1^{er} novembre 2023 s'est déroulée la traditionnelle journée du martelage des bois communaux, une pratique où l'on marque les arbres qui seront abattus au cours de l'année.

A Sullens, cette coutume regroupe en général une douzaine de personnes et est toujours un moment convivial où les participants prennent plaisir à découvrir les rudiments de la gestion d'une forêt auprès du garde forestier, M. Grégory Gabriel, et de l'inspecteur cantonal des forêts, M. Yves Kazemi. La matinée de travail se termine par un repas dans le refuge de Devin.

Cette année étaient conviés à se joindre aux municipaux les membres de la commission des finances du Conseil communal.

Bilan de cette journée : après abattage des arbres en 2024, 310 m³ de bois seront vendus pour la construction et le chauffage.



M. Roland Valet, Mme Aline Jordan, MM. Jonathan Leuschner, Grégory Gabriel, Yves Kazemi, Mme Marie Christine Pitton, MM. Jacques Simond, Didier Simond, Georges Guignard, Nicolas Valet, Mathieu Cappi, Christian Gozel.

Célébration des octogénaires

Mardi 7 novembre 2023, les Aînés de 1943 étaient conviés à la Maison de Commune pour honorer leur 80^e anniversaire. Après le discours de M. Christian Gozel, syndic, et autour d'un apéritif amical, les présents d'usage ont été remis.



De gauche à droite : M. Fernand Pitton, Mmes Marlène Zänglerle, Elisabeth Dubauloz, Verena Corthay, Françoise Marendaz, MM. Andreas Zürcher, Karl Frank, Mme Georgette Schweingruber, M. Jean Paul Vullioud, Mme Françoise Debrot.

Votre avis nous intéresse

Ralentisseurs au chemin des Pâquis



Dans le cadre de la sécurité routière, nous avons installé au chemin des Pâquis des ralentisseurs, à titre d'essai. Après plusieurs semaines de test, nous avons décidé de réduire l'emprise de l'ilot sur la route afin de répondre aux attentes des usagers.

Nous souhaiterions connaître votre avis. Faites-nous part de vos remarques par email : greffe@sullens.ch jusqu'au 31 janvier 2024.

Souper du personnel communal

Le repas des employés communaux s'est déroulé mercredi 29 novembre 2023 à la buvette de la grande salle. Cette soirée festive qui regroupe plus d'une trentaine de collaborateurs est aussi l'occasion de les remercier pour leur travail accompli dans notre village. Cette année, les membres de l'association Tarpuy (qui vient en aide aux enfants défavorisés du Pérou) ont préparé le souper et décoré la salle aux couleurs péruviennes. Un grand merci à eux pour ce délicieux repas et cette ambiance dépayssante.



Marché de Noël

Joli succès d'affluence pour le second marché de Noël de Sullens organisé par SullenS'anim'. Il s'est déroulé cette année sur trois jours, au Battoir, début décembre.

Quatorze artisans de la région ont proposé leurs produits, les organisateurs se sont occupés de la restauration et un endroit convivial, au centre de la salle, a été aménagé pour partager un bon moment entre voisins ou amis.

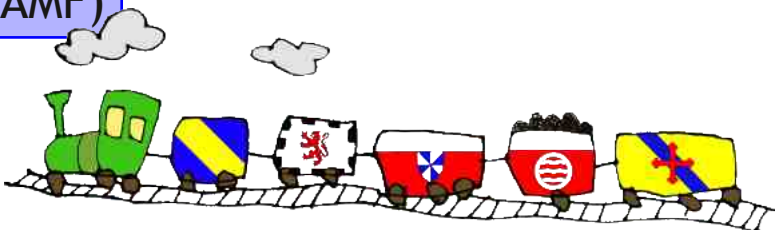


Quelques bénévoles et membres du comité de SullenS'anim' : Sandra, Endy, Esther (devant), Sara (derrière), Sonia, Patricia et Esther.



Accueil en milieu familial (AMF)

Accueil familial de jour de Bournens, Bousens, Cheseaux, Romanel et Sullens
Membre du réseau AJENOL - www.ajenol.ch
Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.



Vous désirez placer votre enfant chez une accueillante en milieu familial (AMF) ?

Les AMF proposent une solution de garde souple et individualisée, en petit groupe, dans une ambiance et un rythme familiaux. Elles sont agréées et bénéficient d'une formation continue et d'un suivi par la coordinatrice.

Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial agréée ?

Vous pourrez bénéficier d'une formation de base et de cours de formation continue qui vous permettront notamment d'échanger avec les autres accueillantes. Vous travaillerez à domicile et fixerez vos horaires. Le fait d'être agréée vous garantira le contrôle et le soutien de la coordinatrice, ainsi que d'être affiliée aux assurances sociales.

Contact : présente les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
Madame Gabrielle Lerjen
Accueil en milieu familial
Administration communale
Rte de Lausanne 2
1033 Cheseaux
Téléphone : 079 233 73 10
Email : coord.amf@cheseaux.ch

Message de la Paroisse protestante

Veillée de Noël, dimanche 24 décembre 2023, à 23h00, église de Sullens. Veillée sur le thème de la joie, avec de nombreux chants, des valse et des polkas interprétées par Mme Kristina Novello.



Les informations de la paroisse sont régulièrement mises à jour sur www.sullens.ch/pratique/paroisses

Activités pour les Aînés

Dans le tableau ci-dessous figurent les différentes activités proposées aux aînés de la paroisse les prochains mois :

- Pour les repas, contacter Mme Elsa Marolda au 021 731 51 72 ou à marolda.elsa@gmail.com
- Pour les animations, contacter Mme Denise et M. Bernard Isely au 021 731 18 01 ou bernard.isely@sysnet.ch.

Date	Activités	Heure	Village
Mercredi 17 janvier	Repas	12h00	Mex
Jeudi 25 janvier	Conférence Jacques Dalcroze si méconnu ! M. René Spalinger	14h00	Boumens, salle du battoir
Mercredi 21 février	Repas	12h00	Bournens, grande salle
Jeudi 29 février	Conférence actualité nature M. Daniel Cherix, biologiste	14h00	Bousens, salle du Conseil
Jeudi 21 mars	Conférence : non définie	14h00	Vuflens
Jeudi 11 avril	Jouons ensemble	14h00	Sullens. Buvette
Mercredi 17 avril	Repas	12h00	Bousens. Grande salle

Paroisse catholique



Vous trouverez toutes les informations pratiques en lien avec la paroisse catholique sur le site www.sullens.ch/pratique/paroisses

Impressum

Editeur: Commune de Sullens- **Imprimerie:** PaperForms, Villars-Ste-Croix - **Direction:** Municipalité de Sullens - **Rédaction:** Nathalie Martin (NM) - **Prochaine parution:** mars 2024 - **Site internet:** www.sullens.ch - **Email:** journalDeSullens@gmail.com

Calendrier des manifestations

31 décembre 2023	Nuit de la Saint-Sylvestre Organisée par RSB Handball Grande salle
23 février 2024	Loto Organisé par RSB Handball Grande salle
14 mars 2024	Assemblée générale de SullenS'anim 20h00, Maison de Commune
16 mars 2024	Spectacle de la FSG Sullens Grande salle
20 avril 2024	Troc printemps-été Organisé par Mme Sandra Noll Grande salle

Troc printemps-été

Vente de matériel de seconde main d'enfants et d'adolescents

Samedi 20 avril 2024

de 9h00 à 13h00 à la grande salle

Sur place petite restauration
(sandwichs, pâtisseries, boissons)

Informations et inscriptions

Mme Sandra Noll au 079 604 94 14.



Nuit de la St-Sylvestre

Vous avez envie de fêter la nouvelle année entourés d'amis sans avoir à faire le ménage le 1^{er} ?

Rejoignez le RSB Handball à la grande salle de Sullens dès 19h00

Prix

- Enfant jusqu'à 12 ans
CHF 1.- par année
- De 12 à 16 ans, CHF 40.-
- Plus de 16 ans, CHF 70.-

Menu

Apéritif
Duo de foie gras
Ongleyade
Dessert
Coupe de champagne

Informations et inscriptions

secretaire@rsbhandball.ch
ou 079 266 50 20.

Loto

Vendredi 23 février 2024

Ouverture des portes à 19h00

Loto à 20h15



Abonnement 3 impériales incluses
+ 1 tour gratuit

CHF 50.- (en espèces uniquement)

Disponible en prévente

Petite restauration et boissons sur place

Informations et inscriptions

secretaire@rsbhandball.ch ou 079 266 50 20

Agenda des Tables au bistrot

Organisée par Pro Senectute Vaud,
l'activité Tables au bistrot est
reprogrammée en 2024, les
dimanches suivants :

28 janvier, 25 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin

Le repas a lieu à midi à l'Auberge de Sullens.
La participation est de CHF 20.- (hors boissons)

Informations et inscriptions

Mme Maria Primiceri

au 078 603 42 00 jusqu'au vendredi précédant le repas.



Ramassage des sapins de Noël

Dépose en bordure de parcelle :
le **lundi 8 janvier 2024** au soir.
Ramassage : le **mardi 9 janvier 2024**.

Dates de ramassage des déchets encombrants

En 2024, dès 8h00, les jeudis :

29 février, 20 juin, 21 novembre.

Concerne les objets durs incinérables et non
recyclables **de taille supérieure à 60 cm.**

Exemple : mobilier, matelas, skis, tapis,
moquette, polystyrène, plastique dur.

Non pris dans les encombrants :

carton, papier, appareils électriques, pneus,
peintures et solvants, déchets de démolition,
sacs poubelles, bâches et sacs plastique ainsi
que les déchets de l'industrie, des commerces et
de la construction.

Bibliothèque villageoise



Ouverte tous les mercredis (hors vacances scolaires)
de 16h30 à 19h00 - Route de Mex 1 - 1^{er} étage

Contact : Mme Eliane Badan au 079 736 75 90